

Jack Goody, *La Logique de l'écriture. L'écrit et l'organisation de la société*, trad. A.-M. Roussel, Paris, Armand Colin, 2018, 251 p.

Jamil Alioui



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/genesis/3869>

ISSN : 2268-1590

Éditeur :

Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Société internationale de génétique artistique littéraire et scientifique (SIGALES)

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2019

Pagination : 183-184

ISSN : 1167-5101

Référence électronique

Jamil Alioui, « Jack Goody, *La Logique de l'écriture. L'écrit et l'organisation de la société*, trad. A.-M. Roussel, Paris, Armand Colin, 2018, 251 p. », *Genesis* [En ligne], 48 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 05 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/3869>

Comptes rendus d'ouvrages

Jack Goody, *La Logique de l'écriture. L'écrit et l'organisation de la société*, trad. A.-M. Roussel, Paris, Armand Colin, 2018, 251 p.

Compte rendu par Jamil Alioui*

Armand Colin réédite *La Logique de l'écriture*, traduction française de *The Logic of Writing and the Organization of Society* de l'anthropologue britannique Jack Goody. L'ouvrage a paru pour la première fois en 1986, simultanément en anglais à la Cambridge University Press et en français chez Armand Colin. Si le texte anglais a bénéficié de plusieurs réimpressions, la traduction française d'Anne-Marie Roussel était depuis longtemps introuvable. Cette réédition, qui bénéficie d'une préface inédite d'Éric Dagiral et d'Olivier Martin, voit le sous-titre original modifié – « aux origines des sociétés humaines » devient « l'écrit et l'organisation de la société » –, réconciliant ainsi le nouveau titre complet en français avec le titre original, tout en le réajustant au propos. Goody distinguant vigoureusement ses recherches de toute forme de quête des origines (p. 34), ce réajustement tombe à point.

La nouvelle préface, très complète et synthétique, contextualise d'abord ce livre au sein du travail de Jack Goody, notamment dans l'horizon du concept de « technologie intellectuelle » développé par l'auteur à la fin des années soixante. Elle résume ensuite les principaux enjeux et propositions qui font la matière des quatre chapitres de l'ouvrage pour finalement discuter quelques filiations marquantes suscitées par la première publication du texte, il y a plus de trente ans. Si nous partageons l'avis des éditeurs-préfaciers sur l'intérêt particulier de l'ouvrage à

l'aune du rôle déterminant de l'écriture dans nos sociétés contemporaines (p. 9-10), c'est dans le cadre d'une réflexion sur le concept d'écriture – et plus précisément sur l'extension de ce concept à l'heure des écritures techniques et automatiques de l'informatique – que nous apprécions particulièrement le retour de cette traduction française, et que nous la lisons.

La logique de l'écriture éclaire le développement des sociétés à partir des implications de l'écriture. L'auteur se distancie donc des explications plutôt marxistes, c'est-à-dire en termes de formes et modes de production, pour leur préférer une recherche sur l'articulation des formes de communication et des formes de société. « [U]n examen des effets de la communication peut permettre de modifier la forte dichotomie établie entre moderne et traditionnel, industriel et préindustriel, capitaliste et précapitaliste, que tant de personnes tiennent pour acquise – une modification qui peut nous retener de qualifier trop hâtivement de “primitive” la vie sociale d'autres “civilisations”. Il ne s'agit pas de négliger des différences mais de les situer autrement dans le temps, en accordant davantage d'importance à la technologie et au contenu (y compris le contenu idéologique) de nouveaux systèmes de communication » (p. 233). Si le thème de l'étude est bien l'écriture, entendue comme une technique, un savoir-faire dont il s'agit de décrire les fonctionnements aussi bien que les usages, sa méthode consiste principalement à mettre en perspective, à faire contraster des cas de sociétés où l'écriture est présente avec des cas de sociétés orales. Le travail de Goody demeure donc strictement anthropologique, ce qui, pour les autres sciences humaines – et particulièrement la médiologie –, en fait un excellent « réservoir de connaissance » (p. 8).

Au sein des sociétés étudiées, l'auteur nous montre notamment comment, dans les contextes religieux et juridiques, l'écriture abstrait les situations particulières dans des écrits normatifs. L'abstraction croissante de leurs contenus permet à ces écrits de produire alors ce que Goody nomme un « public universel » (p. 50). Ce public universel est celui auquel les normes doivent s'appliquer ; réciproquement, si les normes gagnent du terrain, c'est aussi parce qu'elles sont écrites. Extension et abstraction allant de pair, les écrits normatifs entrent ainsi en contradiction avec les situations réelles, dans leurs possibilités d'application. Ces contradictions débouchent sur des conflits d'intérêts, par exemple entre institutions cléricales et (in)fidèles (p. 54-55), et contraignent à la mise en place de dispositifs d'interprétation des textes (p. 212 *sq.* dans le cadre du droit). L'étude des fonctionnements et usages de l'écriture explique ainsi comment les procédés techniques propres à celle-ci contribuent à l'émergence d'une pensée généralisante ou universalisante. Dans le contexte du droit, l'écriture « favorise l'émergence d'un concept plus formel de la preuve, et en un certain sens, de la vérité elle-même » (p. 199).

L'accroissement du commerce, la constitution d'une population par le recensement ou encore l'émergence de la propriété foncière sont autant de situations que l'écriture favorise et dont elle configure et reconfigure l'extension. De la même façon, l'écriture permet aux petits groupes de s'étendre sans se séparer, « [aidant] à surmonter la diversité des langues parlées et des dialectes, et également jusqu'à un certain point, celles des pratiques

(*) Université de Lausanne.

culturelles» (p. 163). L'étude des relations entre gouvernements et formes de communication prolonge et développe l'idée d'une écriture contribuant à reconfigurer l'espace et le temps des sociétés humaines. L'auteur y répète l'importance de considérer les systèmes de communication au sein des réflexions sur les régimes de pouvoir, notamment la mal nommée « bureaucratie » (p. 141). L'écriture rend explicite ce que l'oral maintenait implicite – les cas s'étendent des calendriers aux traités internationaux, en passant par les contrats et les recensements – renforçant l'idée décisive que « quand on consigne une chose par écrit, celle-ci devient l'objet potentiel d'une autre élaboration » (p. 213).

Réciproquement, Goody montre que l'écriture opère comme moyen de contrôle à différentes échelles. D'abord au niveau des procédés d'écriture eux-mêmes, car l'« accumulation des documents [...] rend nécessaire leur organisation » (p. 208), mais ce contrôle s'étend jusqu'à contribuer à la concrétisation de polarités telles que public/privé ou centre/périphérie. L'écriture est tantôt le moyen d'« introduire des éléments [...] qu'il est plus rare de rencontrer dans le cas d'une société orale » (p. 200), tantôt elle « dépouille les rapports sociaux de leur contexte riche en complications et "assassine pour mieux disséquer" » (p. 200), ce dernier aspect s'illustrant notamment à l'ère coloniale par l'usage de l'écriture comme « moyen de certifier et de légitimer l'aliénation de terres » (p. 201).

Comme nous l'avons déjà suggéré, les enquêtes de Goody pourraient contribuer à mieux situer et à mieux comprendre génétiquement certains problèmes technologiques actuels, à condition peut-être de déplacer la question génétique ordinairement portée sur le texte vers les fonctionnements des procédés d'écriture et vers leurs conséquences psychosociales. Par exemple, le *big data*, le *deep learning* ou encore la *blockchain* véhiculent certaines croyances et promesses qui pourraient être relativisées à la lecture de Goody. Ces nouveaux protagonistes technoculturels ne s'ancrent-ils pas socialement comme

autant de techniques d'écriture nouvelles ? Mais si le livre de Goody éclaire certains aspects, il contribue aussi à poser certaines questions différemment. L'écriture, nous dit-il, « tend à rendre explicite ce qui était implicite dans la communication orale » (p. 156, voir aussi p. 189). Or, les géants du web nous vantent une ère de la transparence où des appareils tels « Alexa » ou « Google Home » permettent désormais de capturer et de transcrire immédiatement la parole orale. C'est à croire que cette « explicitation » propre à l'écriture semble bien tendre vers l'absolu, mais alors dans quelle mesure est-il encore possible de distinguer cultures orales et cultures écrites ? Dans le contexte juridique, cette fois-ci, alors qu'il précise que dans les cultures orales les anomalies sont en principe supprimées par oubli, Goody montre réciproquement que « bien que l'écriture augmente considérablement la quantité d'information stockée [...], il devient en même temps difficile d'effacer toute trace écrite » (p. 183). L'actuel problème du « droit à l'oubli » ne serait-il pas alors le cas particulier d'un problème social plus général, articulant des aspects juridiques et d'autres technologiques ?

La lecture de *La Logique de l'écriture* semble de même inviter le champ littéraire, et en particulier la critique génétique, à repenser ses outils d'introspection épistémologique. La littérature est incitée à s'interroger notamment sur ses propres conditions d'existence ainsi que sur ses méthodes ; n'hérite-t-elle pas de tout ou partie de la nature technologique – et donc des problèmes, eux aussi technologiques – de l'écriture ? Les généticiens, au même titre que d'autres chercheurs dont l'axiomatique disciplinaire diffère de celle de l'anthropologie – comme par exemple les archéologues des médias –, seront peut-être limités par la nature anthropocentrée et psychosociale des analyses de Goody, mais ils pourront se focaliser sur leurs aspects technologiques et sur leurs façons intelligentes de saisir finement certains aspects déterminants de la relation entre formes d'écriture et formes de sociétés, au travers d'exemples étonnants, éclairants et référencés.